



Avis de pré-qualification international dans le cadre des privatisations de la BTCl et de l'UTB

Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« BTCl ») et de l'Union Togolaise de Banque (« UTB ») dans le cadre de sa politique de libéralisation de l'économie et son désengagement du secteur bancaire.

La BTCl et l'UTB, avec des totaux de bilan de 198 milliards de FCFA et de 281 milliards de FCFA respectivement, au 31 décembre 2018, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services adaptés et attractifs, leur permettant de compter parmi les banques togolaises de référence avec une large clientèle et des fonds de commerce prestigieux.

Le Gouvernement de la République togolaise a l'intention de céder ses participations et/ou d'ouvrir la majorité du capital de la BTCl et de l'UTB à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences bancaires et financières qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer ainsi au développement économique du pays.

A cet effet, le Gouvernement de la République togolaise, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les « Soumissionnaires ») pour leur participation aux processus de pré-qualification de Soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB.

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualification, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès le **30 septembre 2019** auprès de l'une des personnes indiquées ci-après :

Monsieur Ekpao Adjabo
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCF)
Ministère de l'Économie et des Finances
Immeuble CASEF - BP 3521 Lomé - Togo
Tél. : + 228 22 21 27 54 - E-mail : ekpao.adjabo@finances.gouv.tg

Monsieur Stéphane de Vauclles
Associé-Gérant - Compagnie Financière CADMOS
Rond Point Schuman 11 - 1040 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 2 256 75 57 - Fax : + 32 2 256 75 03
E-mail : stephanedevauclles@cadmos.eu

Monsieur Toussaint de Souza
Associé - KPMG Côte d'Ivoire
Immeuble Woodin Center, Avenue Noguès Plateau, 01 BP 3172
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 20 22 57 53 - Fax : +225 20 21 42 97
E-mail : odesouza@kpmg.ci

La demande devra être effectuée par courrier ou par e-mail et devra préciser qu'il s'agit d'une « Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BTCl et/ou l'UTB ». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées au plus tard le **22 novembre 2019 à 10 h 00 TU** au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, dont l'adresse est mentionnée au paragraphe précédent, portant expressément la mention « **Demande de Présélection pour la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB** ».

Le Gouvernement de la République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.